



# Comparer les images



## Discussion

Discussion à deux :

- Quels pays sont représentés ?
- Quelle forme de gouvernement règne dans les pays représentés ?
- Quelle est la différence entre les deux formes de gouvernement ?

Notez les résultats de la discussion :

---

---

---

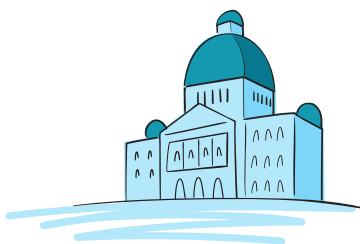
---

---



# Séparation des pouvoirs

En Suisse, nous vivons dans une démocratie. En tant que citoyennes et citoyens, nous pouvons participer à la politique par le biais des élections et des votations. La démocratie signifie également que le pouvoir est distribué à différentes personnes. C'est ce que l'on appelle la séparation des pouvoirs. Chacun des trois pouvoirs de l'État assume des tâches clairement définies. Aucune personne ne peut être représentée dans plusieurs de ces pouvoirs. Il existe trois pouvoirs étatiques :



Le Parlement est le pouvoir **législatif** de la Suisse. Il crée des lois et prend des décisions en lien avec celles-ci.



Le pouvoir **exécutif** est attribué quant à lui au gouvernement et à l'administration correspondante. Il applique les lois et les met en œuvre.



Enfin, le pouvoir **judiciaire** est attribué au tribunal. Il décide comment la loi doit être appliquée en cas de litige.

## Exemple

Le Parlement souhaite que chaque quartier comprenne un parc et écrit une loi à ce sujet. Le gouvernement doit alors s'occuper de la mise en œuvre de la loi : il demande par exemple à une entreprise de construction de créer ces parcs. Toutefois, un-e citoyen-ne n'est pas d'accord qu'un parc soit construit à côté de sa maison et qu'une rue supplémentaire soit créée. Elle / il va donc devant le tribunal. Le tribunal décide alors si cette dernière / ce dernier a raison.



- A) Lis l'exemple. Qui possède le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire ?  
B) Discussion à deux : pourquoi la séparation des pouvoirs est-elle nécessaire ?

---

---

---

---

---

---